

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

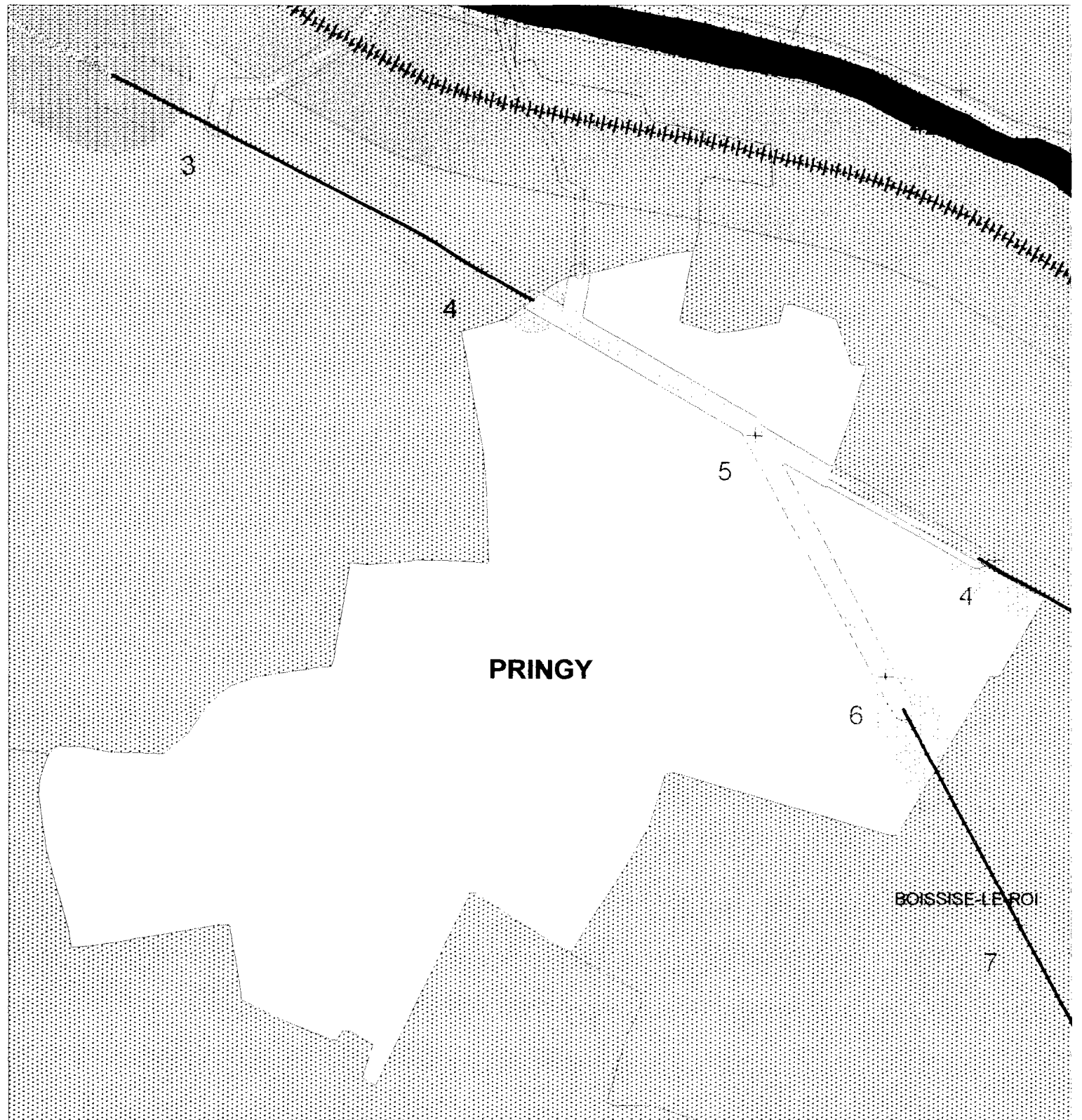
Commune de PRINGY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Rue Olivieri Départementale 50					5	10	
Nationale 7	4	+ 190	6	+ 120	4	30	
Nationale 7	6	+ 120	6	+ 430	3	100	
Nationale 472	3	+ 830	4	+ 60	3	100	
Nationale 472	4	+ 60	4	+ 910	4	30	

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau



être annexé à l'arrêté  
n° 99DAIACV102  
en date du 19 Mars 1999  
Le Préfet,

ANNEXE 3 : PLAN



**CLASSEMENT ACOUSTIQUE**

Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- 4

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99DAIACV102  
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

PLIATION

Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani

